



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Plein Horizon » se positionne pour les élections municipales de 2026 à La Plaine des Palmistes, avec Frédéric Azor en tête de liste.

A La Plaine des Palmistes, le 12 Juin 2025, Le parti politique « Plein Horizon » annonce officiellement sa candidature aux prochaines élections municipales de 2026. Fort d'une expérience acquise lors des scrutins précédents (municipales de 2020, départementales de 2021, sénatoriales de 2023, législatives de 2024) et à la suite de la création de notre mouvement en août 2023, avec le soutien d'une équipe solide de conseillers municipaux et de citoyens engagés, Azor Frédéric sera la tête de liste de « Plein Horizon ».



Les membres de « Plein Horizon » qui siège au conseil municipal dans l'opposition (Clain Micheline, Azor Frédéric, Boyer Erick, Chevalier Luçay)

« Après cinq années marquées par des priorités individuelles au détriment bien souvent de l'intérêt général, nous avons observé de nombreux dysfonctionnements au sein de notre commune », déclare Azor Frédéric. « C'est pourquoi, avec « Plein Horizon », nous proposons une alternative crédible et engagée pour La Plaine des Palmistes. »

Le bilan de ces cinq dernières années révèle des problématiques majeures qui nécessitent une action urgente et déterminée :

- **Sécurité** : Réorganisation et restructuration du pôle sécurité dont la destruction actuelle impacte tous les palmiplainois ;
- **Finances et Services Publics** : Reprise en main des services municipaux laissés à l'abandon en raison de finances communales dont l'état est alarmant ;
- **Gestion du personnel communal** : **Tout d'abord, lutter contre des embauches familiales en très grand nombre à ce jour.** Ensuite, mise en place de lignes directrices de gestion claires, afin que dans la majorité des services, le personnel ne soit plus livré à lui-même et agisse avec cohérence et efficacité dans leurs pratiques quotidiennes. Par ailleurs, respect de l'ancienneté des agents lors des promotions et avancement de carrières pour éviter la démotivation d'agents expérimentés et leurs désengagement professionnel sur le long terme . Enfin, l'arrêt de la surexploitation des **contrats Parcours Emploi Compétences (PEC)**. D'autant que, Les bénéficiaires de ces contrats

se voient attribuer des **responsabilités dépassant largement le cadre de leurs missions initiales**. Il est important de rappeler que les PEC sont des contrats aidés conçus pour offrir un environnement de travail favorable à l'insertion professionnelle et faciliter l'accès à une formation qualifiante. Cette surcharge de responsabilités va à l'encontre de l'objectif premier des PEC, qui est de bénéficier d'un accompagnement de la structure employeuse dans le cadre d'un parcours de développement de compétences. En aucun cas les contrats P.E.C visent à combler des lacunes structurelles d'une collectivité. **Combien de personnes ont bénéficié d'une formation qualifiante dans ce cadre ? De plus, l'accès de ces personnes à des formations qualifiantes a-t-il été facilité ?**

- **Restauration Scolaire :** lutte contre une augmentation non maîtrisée des coûts qui sont passés 1 100 000 € à 1 600 000 €, soit une hausse de 500 000 € ;
- **Gestion de l'Eau :** Établir un dialogue et instaurer de la concertation avec la population sur les questions de la gestion de l'eau. En effet, le transfert de la gestion de l'eau à la CISE sans concertation avec la population, a entraîné une augmentation des factures, des lettres de relance de non-paiement avec des dates qui se chevauchent ainsi que la suppression anormale d'un service de proximité de l'eau. L'entretien des infrastructures existantes est laissé aujourd'hui complètement à l'abandon. Il est à noter par ailleurs la récente condamnation de la CISE, en mai 2025, pour avoir distribué de l'eau non potable à 89 000 abonnés dans l'Est ;
- **Travaux Publics :** Reprise des travaux et des chantiers dont la maîtrise d'œuvre est aujourd'hui déficiente des chantiers (les serres, le chantier du Rond Point à l'entrée du chemin de la Petite Plaine...). Ces projets sont à l'arrêt et des interrogations légitimes demeurent sur la qualité des réalisations. Des infrastructures (piscine, écoles, gymnase, ...) sont là mais où sont les parkings ?
- **Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Mettre en place un PLU efficient.** Le Plan Local d'Urbanisme a été bâclé, avec l'implication excessive d'élus souhaitant le déclassement de leurs parcelles. Des constructions ont déjà été réalisées avant même la révision du PLU. Il est à noter un grand nombre de permis de construire délivrés pendant la période du « pré-PLU ». Quid des conflits d'intérêts à La Plaine des Palmistes ?
- **Souveraineté Alimentaire :** Relance d'un projet à l'arrêt, avec la volonté de lever les doutes persistants sur la résistance anticyclonique des serres et de s'interroger sur les liens à établir entre souveraineté alimentaire et la restauration communale sur le territoire aujourd'hui délégué à un privé ;
- **Sécurité des Enfants :** proposer aux plus jeunes et aux scolaires des arrêts de bus sûrs, suffisamment éclairés pour réduire les risques d'accident, pour les protéger de la pluie, et surtout développer un encadrement accru dans les transports scolaires pour éviter par exemple l'oubli des enfants ;
- **Éducation :** Mise en œuvre d'une vraie politique éducative sur le territoire ;
- **Fête de goyaviers : assurer la pérennité de cette manifestation emblématique ;**
- **Biens Communaux :** Lutter contre l'utilisation abusive des véhicules de la commune et mettre fin à l'absence de maîtrise des inventaires du matériel acquis. Nous avons

constaté une certaine opacité de la gestion des achats de matériels avec aucune gestion de l'inventaire (Service technique, service informatique...).

- **Accès aux structures sportives** : démocratiser l'accès du plus grand nombre aux structures sportives et mettre fin à l'ingérence des élus dans certaines associations (le C.A.P.P : *Club d'Athlétisme de la Plaine des Palmistes est un exemple*).
- **Voiries communales** : mieux entretenir et désherber les bas-côtés des voiries qui sont traités irrégulièrement sans matériels adéquats.
- **Patrimoine Foncier** : Arrêter la dilapidation du patrimoine foncier communal.
- **Information et consultation de la population** sur le futur cœur de ville.
- **Invitation publique du plus grand nombre aux différentes inaugurations.**

Il est important de rappeler que les projets structurants tels que la piscine, la médiathèque et le stade ont été initiés et planifiés par la mandature précédente., celle de Mr Marco Boyer. Sa vision et sa gestion communal ont permis de sauvegarder notre patrimoine et de rendre ces réalisations possibles. La majorité actuelle, tout en s'attribuant le mérite, n'a cessé de dénigrer ses prédécesseurs dont Mr Saint-Lambert Jean-Luc .

Les projets propres de cette mandature, notamment la souveraineté alimentaire et l'hôtel à ciel ouvert, ainsi qu'une maîtrise annoncée de la restauration scolaire, n'ont pas abouti. Dépendre uniquement des produits de taxes dont celle de l'octroi de mer sans développer une économie locale endogène est une erreur stratégique grave.

Il est temps de se sortir progressivement de cette dépendance et de construire un avenir où La Plaine des Palmistes s'appuie sur d'autres ressources.

« Plein Horizon », avec Azor Frédéric à sa tête, s'engage à présenter un programme ambitieux, réaliste et axé sur les besoins réels des habitants de La Plaine des Palmistes. Des réunions publiques et des rencontres de quartier seront organisées prochainement pour échanger et présenter nos propositions.

Contact Presse :

FAUSTIN Gérard

Tel : 0692 380 995

EMail : 97431horizon2026@gmail.com

À propos d'Azor Frédéric :

Agé de 48 ans et père de 3 enfants, originaire de la Plaine des Palmistes, j'enseigne la Technologie principalement en zone d'éducation prioritaire (REP) au sein d'un collège. Je suis élu en 2020 en tant que conseiller municipal à la Plaine des palmistes. J'ai récemment rejoint les rangs des sapeurs-pompiers volontaires sur la caserne de ma commune.